

CONDITIONS DE RESERVATION D'EMPLACEMENTS:



Nous vous recommandons de compléter soigneusement votre réservation via notre site Internet. Il est également possible de réserver directement par e-mail (info@campinglaguna.com).

Vous pouvez effectuer l'acompte par virement bancaire ou par carte de crédit (*le paiement par carte de crédit n'est possible que lors d'une réservation directe en ligne via notre site Internet*). Le montant de l'acompte est de 100,00 € par emplacement réservé.

Une fois le montant de l'acompte versé via notre site Internet, vous recevrez automatiquement une confirmation par e-mail. Si vous payez par virement bancaire, le Camping Laguna vous enverra un document de réservation par e-mail après réception du montant sur notre compte. Le montant payé sera entièrement déduit de la facture finale de votre séjour.

Modifications du séjour : La période réservée ne peut être modifiée que sur demande écrite par e-mail y après confirmation expresse de notre Réception. Veuillez noter qu'en cas de modification, le Camping Laguna se réserve le droit de réattribuer le numéro de l'emplacement initialement prévu.

Délais de modification pour juillet et août : Pour les réservations dont la date d'arrivée se situe en juillet ou en août, la date limite pour effectuer toute modification est le **1er mars**. Passé ce délai, le montant intégral des jours initialement réservés sera exigé. Si le client n'est pas en mesure de s'adapter aux dates réservées, il pourra annuler son séjour conformément à nos conditions d'annulation.

Paiement du séjour : Le montant total du séjour doit être réglé en intégralité à votre arrivée au camping. Afin de faciliter votre processus d'enregistrement (check-in), nous vous recommandons d'effectuer des paiements anticipés — partiels ou totaux — par virement bancaire. Si vous le souhaitez, notre équipe de Réception peut vous fournir une facture pro forma détaillant tous les éléments de votre réservation.

Pour l'emplacement non occupé le jour prévu de l'arrivée, un montant de 50,00 € sera facturé. La réservation sera annulée si le client n'a pas occupé l'emplacement avant 14h00 le jour suivant le jour prévu de l'arrivée.

Règles générales :

- Le prix par emplacement est par nuit et comprend 1 véhicule + 1 tente ou caravane + 1 branchement électrique OU 1 camping-car + 1 branchement électrique. A cela s'ajoute le prix par personne (*dans la limite de 6 personnes maximum par emplacement*) et la taxe de séjour correspondante. Les éventuels autres extras seront à ajouter sur la facture finale de votre séjour.
- Le prix final inclut l'emplacement ou bungalow, les personnes préalablement indiquées et la TVA applicable conformément à la réglementation en vigueur. **La taxe de séjour, régie par la législation, n'est pas incluse dans le prix** et sera calculée séparément en fonction du nombre d'adultes séjournant. Nous vous rappelons que le montant de la taxe de séjour ainsi que le pourcentage de TVA peuvent varier selon les dispositions légales en vigueur, et ces changements seront reflétés dans le prix total de votre séjour.
- Notre objectif est toujours de vous offrir la possibilité de réserver un emplacement précis, et nous y parvenons dans une grande proportion de cas. Cependant, notre service réservation se réserve le droit de modifier le numéro de l'emplacement attribué si besoin, tout en informant le client de ce changement dans les meilleurs délais.

- L'emplacement réservé peut être occupé à partir de 14h00 le jour de l'arrivée et doit être libéré avant 12h00 le jour du départ.
- Les chiens sont les bienvenus sur les emplacements (*pas dans nos Bungalows*) du Camping Laguna, mais le propriétaire doit respecter le règlement intérieur du camping concernant les chiens (*une brochure est disponible à la réception*). Seuls deux (2) chiens sont autorisés par emplacement. Le non-respect de ces règles pourra entraîner l'expulsion du camping.

Politique d'annulation :

Les réservations annulées avec une **arrivée dans les mois de juillet et août** entraînent les frais suivants :

- Dans les 15 jours précédant l'arrivée : perte totale de l'acompte de réservation.
- Entre 16 jours et le moment de la réservation : 50 € de l'acompte de réservation.

Les réservations annulées avec des dates d'arrivée dans les autres mois (hors juillet/août) entraîneront un coût de 10 €.

Le remboursement du montant de la réservation versé entraînera des frais bancaires que le camping prendra en charge uniquement en cas de virement bancaire vers des pays de l'Union européenne.

CONDITIONS DE RESERVATION DE BUNGALOWS:

Nous vous recommandons de compléter soigneusement votre réservation via notre site Internet. Il est également possible de réserver directement par e-mail (info@campinglaguna.com).

Vous pouvez effectuer l'acompte par virement bancaire ou par carte de crédit (*le paiement par carte de crédit n'est possible que lors d'une réservation directe en ligne via notre site Internet*). Le montant de l'acompte est de :

- 25% du prix total de la réservation du séjour en basse saison.
- 500€ par réservation pour un séjour en juillet ou août.

Après avoir réglé le montant de l'acompte via notre site internet, vous recevrez automatiquement une confirmation par email. Si vous payez par virement bancaire, le Camping Laguna vous enverra un document de réservation par email après réception du montant sur notre compte. Le montant versé sera entièrement déduit de la facture finale de votre séjour.

A votre arrivée au camping, vous devrez régler le montant total du séjour ainsi qu'une caution de **100,00 € (en espèces uniquement)**. La direction du camping se réserve le droit d'utiliser cette caution pour régler les éventuels dégâts occasionnés. Cette caution vous sera restituée le jour de votre départ, après état des lieux.

Les bungalows non occupés le jour de l'arrivée prévue entraîneront un supplément correspondant au tarif de la nuitée (*selon le modèle de bungalow*). La réservation sera annulée si le client n'a pas occupé le bungalow avant 14h00 le lendemain du jour prévu de l'arrivée.

Règles générales :

- Le prix du bungalow est par nuit et comprend un séjour pour 2, 4, 5 ou 6 personnes (*selon le modèle*) et un véhicule. La taxe de séjour correspondante et les éventuels extras devront être ajoutés à la facture finale.
- Le prix final inclut l'emplacement ou bungalow, les personnes préalablement indiquées et la TVA applicable conformément à la réglementation en vigueur. **La taxe de séjour, régie par la législation, n'est pas incluse dans le prix** et sera calculée séparément en fonction du nombre d'adultes séjournant. Nous vous rappelons que le montant de la taxe de séjour ainsi que le pourcentage de TVA peuvent varier selon les dispositions légales en vigueur, et ces changements seront reflétés dans le prix total de votre séjour.
- En juillet et août, les bungalows sont loués à la semaine entière, le jour d'arrivée étant le vendredi, le samedi, le dimanche ou le lundi (selon le modèle de bungalow).
- **Les chiens ne sont pas admis dans les bungalows.** Le non-respect de cette règle entraînera l'annulation immédiate de la réservation.
- Les bungalows sont disponibles à partir de 14h00 le jour de l'arrivée et doivent être libérés avant 10h00 le jour du départ.
- Les bungalows sont entièrement équipés (*vous pouvez consulter l'inventaire du modèle concerné sur notre site Internet*). **Elles sont équipées de draps de lit (couvertures disponibles à la réception sauf en juillet et août), mais les serviettes ne sont pas fournies.**

Politique d'annulation :

Les réservations annulées avec une **arrivée dans les mois de juillet et août** entraînent les frais suivants :

- Dans les 30 jours précédant l'arrivée : *perte totale de l'acompte de réservation.*
- Entre 31 et 60 jours précédant l'arrivée : *50% de l'acompte de réservation.*
- Entre 61 jours et la réservation : *100 € de l'acompte de réservation.*

Les réservations annulées avec des dates d'arrivée dans les autres mois (hors juillet/août) entraîneront des frais de 10 €.

Le remboursement du montant de la réservation versé entraînera des frais bancaires que le camping prendra en charge uniquement dans le cas de virements bancaires vers des pays de l'Union Européenne.

Nous vous recommandons de souscrire une assurance annulation facultative pour les séjours en juillet et août lors de la réservation en ligne de votre bungalow auprès de notre compagnie d'assurance partenaire, Grupo Catalana Occidente (*voir conditions correspondantes ci-dessous*).



RÉSUMÉ COUVERTURES DE LA POLICE

ASSURANCE TEMPORAIRE DE FRAIS D'ANNULATION DES RÉSERVATIONS

Les évènements qui donneront lieu au remboursement des frais sont indiqués ci-après, à condition que lesdits évènements surviennent après la réalisation de la réservation et qu'ils affectent directement l'Assuré :

Garantie 1 : maladie grave, accident grave ou décès, convocation inattendue pour se soumettre à une intervention chirurgicale, complications d'une grossesse ou fausse couche, ou convocation pour une greffe d'organe de l'assuré, de son conjoint, de ses descendants de premier et second degré ou accompagnateur inscrit sur la réservation, ou mise en quarantaine médicale qui affecte l'assuré.

- L'Assuré, son conjoint, ses ancêtres ou descendants de premier et second degré, ses parents, enfants, frères, sœurs, grands-parents, petits enfants, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles-filles, beaux-parents ou conjoint pacsé.
- L'accompagnateur de l'assuré, inscrit sur la même réservation.

Aux effets de la couverture de l'assurance, on considère :

maladie grave de l'Assuré, l'altération de sa santé, diagnostiquée par un professionnel du secteur médical, qui oblige le patient à garder le lit et qui implique de cesser toute activité professionnelle ou privée.

Accident grave de l'Assuré, toute blessure corporelle dérivée d'une cause violente, subite, externe et indépendante de lui, dont les conséquences l'empêchent de se déplacer normalement de son domicile habituel.

Lorsque la maladie ou l'accident concerne l'une des personnes citées, autres que l'assuré, on considèrera que les faits sont graves lorsqu'ils impliquent une hospitalisation ou entraînent un risque de mort imminente.

Les conséquences de maladie ou d'accident survenus avant la date de prise d'effet de l'assurance ou les maladies préexistantes sont exclues.

Le décès assuré qui donne droit à une indemnisation, conformément aux termes et conditions de cette assurance, doit se produire au maximum 10 jours avant la date de commencement du voyage et toujours après la date de prise d'effet de l'assurance.

Garantie 2 : préjudices graves comme conséquence d'un vol, d'un incendie ou d'autres causes similaires qui affectent le logement de l'Assuré.

- La résidence habituelle et/ou secondaire de l'Assuré.
- Le local professionnel où l'Assuré exerce une profession libérale ou dont il est l'exploitant direct (gérant).

Et qui impliquent nécessairement la présence de l'Assuré.

Garantie 3 : licenciement de l'Assuré, à condition qu'à la prise d'effet de l'assurance il n'y ait aucune notification verbale ou écrite.

Garantie 4 : convocation de l'Assuré pour faire partie d'un jury ou déclarer en qualité de témoin devant un tribunal de justice, ou exercer de membre d'une table électorale.

Garantie 5 : les actes de piraterie aérienne, terrestre ou maritime qui empêchent l'Assuré de commencer ou de poursuivre son voyage. **Tous les actes terroristes quels qu'ils soient sont exclus.**

Garantie 6 : vol des papiers ou des bagages qui empêche l'Assuré de commencer ou de poursuivre son voyage.

Garantie 7 : en cas de panne ou d'accident du véhicule appartenant à l'Assuré ou à son conjoint qui l'empêche de commencer le voyage.

Cette couverture est limitée à la facture de la réparation du véhicule, supérieure à 600 € et/ou une durée de réparation certifiée par une expertise, supérieure à 8 heures.

Garantie 9 : convocation de l'Assuré pour présenter et signer des documents officiels, connue et communiquée par écrit après la réservation du voyage.

La présente police a un délai de carence de 30 jours.

La présente police ne couvre pas les personnes âgées de plus de 70 ans.

Cette brochure est donnée à titre d'orientation et ne peut en aucun cas être considérée comme une définition des garanties souscrites ni de ses limites.